

**EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département
MORBIHAN

Arrondissement de
PONTIVY

Commune de PLOURAY

Séance du 21 Juillet 2011

NOMBRE DE MEMBRES		
Effectif du Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	10	10

Date de la convocation
11/07/2011

Date d'adoption
11/07/2011

Objet de la délibération
Voeux contre le projet d'extension carrière à Le Saint

L'an deux mil onze et le vingt et un Juillet à 20h00,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MORVANT.

Présents :

M. MORVANT Michel, Maire, M. BODAN Roger, M. CARCREFF Jean-Paul, M. GUIFFES Eric, Mme GUILLANIC Floriane, M. LE LAIN Jean-Luc, M. LE STANG Désiré, M. PERRET Jean-Yves, Mme PUISSANT Irène, Mme QUERE Emilienne,
Absent(s) : Mme LE DILY Isabelle, M. LE FUR Amédée, Mme LE ROUX Danielle, M. MICHEL Aurélien,
Excusé(s) : Mme ROUILLE Nathalie,

A été nommée secrétaire : Mme QUERE Emilienne

La société COINTO-PIGEON envisage de développer l'activité de la carrière de Guernambigot sur la commune de Le Saint en passant d'une production de 4.000 tonnes de pierres de taille à une production de 100.000 tonnes par an de granulats. Cette production engendrerait de fortes nuisances (sonores et environnementales) aux riverains de la carrière.

De même, le projet se situe sur la source d'un ruisseau affluent du ruisseau du Moulin du Duc, site classé en ZNIEFF1. Par ailleurs, ce même site est inscrit en site Natura 2000 telles que des landes humides et tourbières ainsi que de nombreuses espèces inscrites aux listes rouges nationales.

Le Maire propose au Conseil de suivre le vote du Conseil Municipal de Le Saint qui à l'unanimité s'est opposé à tout projet d'extension de la carrière par délibération du 11 mars 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de s'opposer à tout projet d'extension de la carrière de Guernambigot sur la commune de Le Saint.

VOTE : A l'unanimité
pour : 10

N°/Référence :
3/21/07/201
Dépôt en
Sous-Préfecture de
PONTIVY
le 05/08/2011
et publication ou
notification du
05/08/2011

